

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1782

présenté par
M. Véran

ARTICLE 12

À l'alinéa 11, substituer à la référence :

« L. 225-1-1 »

la référence :

« L. 225-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination